



Le droit à l'information

Dernière mise à jour le : 14 Jan 2021



La loi a institué un droit individuel des assurés à être informés sur leur retraite.

Pour remplir cette mission les régimes obligatoires de retraite, de base et complémentaire, sont rassemblés dans un groupement d'intérêt public : l'Union Retraite. Cet organisme met en œuvre des services destinés à proposer une information générale et individuelle sur la retraite.

Les services du droit à l'information permettent aux assurés de :

- retracer l'ensemble de leur carrière, dans un document commun à tous leurs organismes de retraite,
- vérifier les informations les concernant, et, s'ils constatent des manques ou des erreurs, contacter leurs organismes de retraite pour des corrections éventuelles,
- connaître le montant approximatif de leur future retraite selon leur âge de départ à la retraite.

Une estimation personnalisée et un relevé individuel de situation sur votre espace sécurisé Ma Cavec en ligne

La Cavec vous propose une estimation personnalisée de votre retraite, [en vous connectant sur Ma Cavec en ligne](#). Vous pouvez visualiser le montant de votre future retraite de base et de votre retraite complémentaire, à différents âges et ainsi, pouvoir choisir le moment de votre départ, avec tous les éléments nécessaires.

[Sur Ma Cavec en ligne, téléchargez votre relevé indiciduel de situation en un clic !](#) Ce document vous fournit l'ensemble des informations sur votre situation au regard de votre retraite : liste des régimes auxquels vous avez cotisé, rémunérations, durées de cotisation, nombre de trimestres acquis, périodes ou événements particuliers. Ce document est généré à la demande et regroupe les éléments de toute votre carrière.

Mot-clés : information; estimation

Prolongements

- [» Simuler ses droits](#)



Documents téléchargeables

- [Les statuts de la Caisse](#)

Dernières actualités

- [Communiqué : COVID-19, En 2021 la CAVEC amplifie son dispositif d'aides sociales et garantit à ses affiliés impactés une protection sociale au plus près de leurs besoins](#)
12 Janvier 2021
- [Découvrez l'édito et les voeux de Frédéric Rogier, Président de la CAVEC : En 2021, nous serons plus que jamais à vos côtés](#)
07 Janvier 2021
- [La Cavec offre de nouveaux services en ligne aux employeurs dès le 1er décembre 2020 : recréez votre espace pour y accéder](#)
30 Novembre 2020

[+ d'actu](#)

Liens externes

- [» Le site du GIP Info-retraite](#)